

Lourdes peines requises contre les accusés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

V o t r e q u o t i d i e n n a t i o n a l

Onzième année - N° 3774 - Jeudi 21 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Les étudiants paralysent l'université et exigent le départ du recteur

Page 24

Benghebrit annonce les dates des examens

Déroulement du baccalauréat entre le 29 mai et le 2 juin

Page 4

Vulgate libérale et effondrement des cours du pétrole

Par Mohamed Habili

Pour les libéraux, quand il y a un déséquilibre quelque part, entre l'offre et la demande de pétrole par exemple, comme c'est assurément le cas depuis plusieurs mois maintenant, il n'y a rien d'autre à faire qu'à attendre que l'excès d'un côté ou de l'autre de la balance se résorbe de lui-même, et alors tout rentre dans l'ordre, dans l'intérêt de toutes les parties concernées. C'est ce qu'on appelle l'efficacité du marché, une vertu intrinsèque assez mystérieuse qui le fait se réguler lui-même, par le jeu de ses seules forces. Un corps vivant peut ne pas pouvoir surmonter par lui-même le mal dont il est frappé, et en mourir à terme sans aide médicale, une intervention opérée de l'extérieur, dont à peu près personne ne conteste le principe dans son cas. Mais pas le marché, selon la vulgate libérale, qui au contraire voit son cas empirer quand on s'avise de le remettre à l'endroit en lui appliquant une thérapie exogène. D'où il est facile de comprendre que le marché est en fait plus organique que les êtres vivants eux-mêmes, puisque lui-même peut se rétablir tout seul quelle que soit sa perturbation, ce dont eux-mêmes ne sont pas toujours capables. Appliqué à la situation actuelle du marché pétrolier, ce principe implique qu'il ne faut surtout pas éponger l'excès de l'offre, estimé pour le moment à 1 million de barils, en réduisant la production par exemple de façon concertée, mais à laisser les prix tomber le plus bas qu'ils pourraient, car ce n'est qu'après avoir atteint ce fond, qu'ils repartiraient le plus sûrement et durablement à la hausse.

Suite en page 3

Gestion de la crise financière

La fin des communes budgétivores ?



Depuis quelques jours, le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, multiplie les déclarations sur la commune et son apport dans la diversification de l'économie nationale. Elles ont depuis de longues années constitué une vraie charge pour le gouvernement au point où leurs dettes ont été prises sur le compte du Trésor public. Lire page 3

Licences d'importation

Le dispositif élargi aux produits agricoles

Page 2

«Kariat El Amane»

Une pièce pour enfants mise en scène par Souad Sebki

Page 13

Licences d'importation

Le dispositif élargi aux produits agricoles

■ Certains produits agricoles importés seront bientôt soumis au régime des licences d'importation entré en vigueur depuis le début de l'année en cours, afin d'instaurer des règles protectionnistes en faveur de la production nationale et pour assurer l'équilibre de la balance commerciale.

Par Louiza Ait Ramdane

Le nouveau système de licence d'importation est entré en vigueur. L'introduction de licences d'importation cible même certains produits agricoles, après avoir concerné dans un premier stade trois produits lourds que sont le ciment, les véhicules et le rond à béton. Le comité interministériel a choisi ces trois produits en priorité en raison de leur impact financier sur la balance des paiements. «Les discussions et le tra-

vail d'analyse continuent au niveau des structures du ministère concerné. Une fois le travail accompli, probablement dans une vingtaine de jours, nous annoncerons la liste de ces produits (agricoles)», a indiqué à la presse le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, en marge des travaux du conseil national de l'Union générale des commerçants et artisans algérien (Ugcaa). Par ailleurs, une source proche du dossier a confié à l'APS que les produits agricoles concernés sont les viandes rouges, la poudre de lait, le blé dur, les pommes et les fromages.

A rappeler que les contingents tarifaires des produits agricoles et agroalimentaires originaires de l'Union européenne (UE) font également l'objet des licences d'importation, dont l'avis d'ouverture des contingents a été fixé du 5 au 26 janvier en cours. En outre, les contingents quantitatifs des licences d'importation des véhicules, du ciment et de l'acier rond à béton ont déjà été fixés pour l'année 2016.

Ainsi, les contingents ont été fixés, sur l'année 2016, à 152 000 unités pour les véhicules, à 1,5 million de tonnes pour le ciment portland gris et à 2 millions de tonnes pour le rond à béton.

L'avis d'ouverture de ces contingents est à compter du 14



janvier jusqu'au 3 février 2016.

Depuis des années, l'Algérie est devenue une véritable aire de stockage de plusieurs produits dont des milliers sont invendus. D'où la nécessité, estime le ministre du Commerce, de recadrer cette activité avec une licence d'importation, pour importer ce dont on a besoin seulement. Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, qui a

confirmé auparavant, lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Ugcaa, la flambée des prix de certains matériaux de construction à l'image du ciment et du rond à béton, a expliqué que ces augmentations sont dues au fait que leur importation sera désormais gérée par des licences, ce qui pousse certains opérateurs véreux à faire dans l'anticipation.

Mais le ministre du Commerce se dit confiant quant à voir les prix se stabiliser bientôt puisque, a-t-il dit, le dispositif des licences concernant ces deux produits (ciment, rond à béton) est opérationnel. «C'est avec la mise en vigueur de ce système de licence qu'on va protéger coûte que coûte la production nationale», a-t-il rassuré.

L. A. R.

Affaire Sonatrach 1

Lourdes peines requises contre les accusés

Le procureur général près le tribunal criminel d'Alger a requis hier de lourdes peines à l'encontre des 19 accusés dans l'affaire Sonatrach1 dont le procès est ouvert au tribunal d'Alger depuis le 27 décembre dernier. Le représentant du ministère public a requis des peines allant d'une à 15 années de réclusion criminelle contre les 12 accusés et une amende de 5 millions de dinars contre quatre sociétés. Le représentant du ministère public a requis 15 années de prison et une amende de 3 millions de dinars contre l'ancien P-DG du groupe Sonatrach, Méziane Mohamed, le DG de groupe algéro-allemand Contel Algérie Funkwerk, Al Ismail Mohamed Reda Djaafar, l'accusé et le fils du P-DG de Sonatrach, Meziane Mohamed Reda. Le parquet a requis, par ailleurs, des peines allant d'une à 8 années de prison ferme contre le reste des accusés. Par ailleurs, les avocats des parties civiles du groupe Sonatrach et du Trésor public, lors de leur plaidoyer, ont affirmé que tous les contrats passés dans le cadre des marchés relatifs au système de surveillance électronique et aux projets de gazoduc Algérie-Sardaigne et de réhabilitation du siège de Sonatrach de Ghermoul ont été conclus en violation des lois rela-

tives aux marchés publics et instructions internes de Sonatrach à l'image de l'instruction A408 R15. «Les procédures juridiques relatives aux appels d'offres ouverts concernant les projets accordés aux entreprises les plus offrantes n'ont pas été respectées alors qu'ils auraient dû être confiés aux moins offrants ou aux offres les plus avantageuses», ont précisé les avocats. Ils ont mis en évidence les «violations flagrantes» de la règle interne A408 R15 qui considère les appels d'offres ouverts en matière de marchés publics comme un principe fondamental et ne prévoit pas le simple gré à gré pour des marchés au coût financier très élevé. Une grande entreprise comme Sonatrach ne peut pas mener des négociations avec une société pour faire baisser son offre, ont estimé les avocats, rappelant que la règle susmentionnée ne prévoit pas de négociations. Plusieurs violations juridiques ont été relevées lors de la réalisation de ces projets, a fait savoir l'avocat de Sonatrach, M^e Said Abdoun, précisant que «Sonatrach n'a pas encore mesuré l'ampleur des préjudices suite à ces agissements illégaux». Le caractère urgent ne peut être pris en compte pour justifier les contrats passés de gré à gré simple vu



que ces projets ont pris beaucoup de temps avant leur lancement, à l'instar du projet de surveillance électronique du complexe du sud dont l'étude de faisabilité a duré une année entière. S'agissant du gazoduc devant relier l'Algérie à la Sardaigne (Italie), M^e Abdoun a estimé que le projet a été confié, contrairement au code de marchés publics, au groupe italien Saipem Contracting Algérie qui a avancé une «offre très élevée». «Le groupe a remporté le marché même si son offre était supérieu-

re de 118% par rapport au budget du projet et 60% par rapport aux prix du marché», a étayé le juriste. Le représentant judiciaire du Trésor public, Belarbi Djamel, a indiqué que «le Trésor public a subi des préjudices suite aux grands transferts opérés par certaines sociétés impliquées dans les comptes de certaines accusés», à l'instar du fils du P-DG de Sonatrach, Meziane Mohamed Reda, Meghaoui Hachemi et Meghaoui Yazid.

Meriem Benchaouia/Agences

Pour de nombreux nouveaux projets en 2016 Financement par le recouvrement des crédits ANSEJ

L'AGENCE nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) financera de nouvelles micro-entreprises en 2016 grâce au recouvrement des crédits, a indiqué, hier, le chargé de la communication de la direction générale de l'agence, Slimane Boulegrinet.

Cette stratégie «d'autofinancement» sera mise en œuvre dès cette année, à la faveur du taux de recouvrement des crédits jugé «élevé» dès lors qu'il varie entre 65 et 70%. Un taux qui permettra le financement de projets nouveaux, a précisé ce responsable lors d'une rencontre régionale qui a réuni les responsables de la communication et des cellules d'écoute relevant des antennes de l'Ansej de 17 wilayas de l'est du pays.

M. Boulegrinet a affirmé qu'il n'y avait «aucun gel» de projets liés aux services, même si, a-t-il dit, l'agence privilégie le financement d'activités de production de biens répondant aux besoins des citoyens et de l'économie nationale, comme l'industrie, le bâtiment ou l'agriculture.

Concernant le secteur agricole, le chargé de la communication de l'Ansej a relevé que le taux des projets agricoles financés a réalisé un «bond considérable» passant de 9% en 2011 à 30% actuellement. Il a également souligné que l'agence dispense constamment des conseils aux jeunes porteurs de projets, assure le suivi de leurs projets et leur accorde des facilités pour la concrétisation de leurs entreprises. Organisée dans un hôtel de la localité de Larbi Ben M'hidi, cette rencontre, précédée de deux autres à l'ouest et au centre du pays, vise à faire le bilan des activités de l'agence en 2015 et à examiner les actions projetées pour 2016 dont la tenue du Salon national de l'emploi, ont indiqué les organisateurs.

Maya H.

Gestion de la crise financière

La fin des communes budgétivores ?

■ Depuis quelques jours, le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, multiplie les déclarations sur la commune et son apport dans la diversification de l'économie nationale. Elles ont depuis de longues années constitué une vraie charge pour le gouvernement au point où leurs dettes ont été prises sur le compte du Trésor public.



Par Nacera Chennafi

Aujourd'hui, dans un contexte économique et financier difficile, ces communes ne peuvent plus continuer dans le modèle de l'assistanat et sont tenues de participer à la production des richesses et le développement local. Un discours que véhicule les pouvoirs publics depuis quelque temps, mais est-il possible que ces communes assurent leurs dépenses et créent de la richesse ? Pour certains ceci est impossible en raison du manque de prérogatives du président de l'Assemblée communale qui n'a pas beaucoup de marge de manœuvre puisque la gestion reste centralisée. Dans ce cadre, des partis ont depuis longtemps demandé la réforme du code communal. Ce dernier a été amendé en 2012 et aujourd'hui ceux qui l'ont adopté au niveau de l'Assemblée populaire nationale, à l'instar du Front de libération nationale, demandent

son amendement. Ce qui est clair, c'est que le code communal connaît de nouveaux amendements une fois adopté le projet de révision de la Constitution qui consacre un volet important à l'économie. Intervenant hier lors d'une visite dans la wilaya de Ouargla, le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a affirmé que l'Etat mise sur l'impulsion de l'agriculture pour assurer un développement diversifié, hors hydrocarbures. «L'impulsion et l'encouragement de l'activité agricole, en tant que richesse durable, notamment dans les régions du Sud, figurent parmi les principaux objectifs tracés par l'Etat pour réaliser un développement économique diversifié, hors hydrocarbures», a affirmé le ministre. Bedoui a mis l'accent sur la nécessité d'une complémentarité entre les communes et la wilaya en ce qui concerne le volet financement des opérations liées au secteur agricole, notamment en ce qui a trait à l'électrification rurale. Au niveau de la zone

d'activités de cette commune, il a visité un projet de complexe privé de production de chlore et produits dérivés, devant employer quelque 164 travailleurs, dont 42 ingénieurs de différentes spécialités, selon sa fiche technique.

Dans une allocution d'ouverture de la rencontre «portes ouvertes sur la commune», organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA) Ahmed Medeghri, lundi dernier, M. Bedoui précisé que la commune «est un socle où sont appliqués toutes les lois de la République» et constitue «l'espace idoine pour la mise en œuvre de toutes les politiques publiques, la consécration de la démocratie et la participation effective du citoyen». Le ministre a estimé que la révision de la Constitution décidée par le Président Bouteflika «est une étape d'extrême importance pour l'évolution de l'Algérie et assurera à la commune la place qu'elle mérite en tant qu'acteur effectif

dans les réformes initiées par l'Etat». Il a rappelé que la commune a connu au cours des dernières années «une avancée remarquable» en matière de prise en charge des besoins sociaux et économiques dans différents domaines (distribution de l'eau potable, enseignement, santé, raccordement au gaz et à l'électricité). Le ministre a affirmé que 2016 est «l'année de la décentralisation», une politique qui permettra de structurer la nouvelle organisation administrative de la commune et de créer un mécanisme concurrentiel entre les collectivités locales dans le domaine économique et aussi d'assurer une meilleure prise en charge des besoins essentiels des populations. Selon le ministre, cette année verra la mise en place de mécanismes d'accompagnement en vue de développer les biens communaux productifs, d'améliorer le rendement de l'impôt et relancer la coopération entre les communes. N. C.

Véhicules

Baisse de près de moitié de la facture des importations

La facture des importations des véhicules s'est chiffrée à 3,14 milliards de dollars (mds usd) en 2015, contre 5,7 mds usd en 2014, soit une baisse de 44,91%, a appris l'APS auprès des Douanes. Le nombre des véhicules importés a également connu une importante baisse en s'établissant à 265 523 unités contre 417 913 unités importées en 2014, en recul de 36,46%, précise le Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). La majorité des importations, opérées par une quarantaine de concessionnaires exerçant sur le marché national, a enregistré une tendance baissière, en particulier celles européennes, notamment françaises et allemandes, qui ont connu une baisse en valeur et en nombre, dépassant parfois les 90%. Certaines importations de véhicules par des concessionnaires de marques chinoises ont, par contre, enregistré des hausses notables

entre les deux périodes de comparaison, allant jusqu'à une augmentation de 145% en valeur et de 156% en volume, même si la facture et la quantité importée sont largement inférieures par rapport à celles des voitures européennes. A rappeler qu'afin de plafonner ces importations, qui dépassent largement les besoins du marché national, le régime des licences d'importation a été introduit pour les véhicules. Ainsi, le contingent des véhicules importés a été fixé à 152 000 unités sur l'année 2016. Ce contingent concerne les véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises. Les engins tels

que les camions et tracteurs que des gens importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise, ne sont cependant pas concernés par le dispositif des licences. En plus, aucun opérateur n'aura le droit d'importer plus de 30% des contingents globaux fixés. L'avis d'ouverture de ces contingents s'étale entre le 14 janvier et le 3 février 2016. La baisse des importations des véhicules, amorcée dès 2014, est engendrée par des décisions prises par le gouvernement pour mettre fin à l'emballage des importations et assainir le marché de l'automobile qui était caractérisé par de profonds dysfonctionnements et des pratiques illégales. Le marché des importations des véhicules est régi, depuis avril 2015, par un nouveau cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs. Hocine B.

LA QUESTION DU JOUR

Vulgate libérale et effondrement des cours du pétrole

suite de la page Une

A moins de 30 dollars le baril, on ne devrait plus être très loin de ce plancher à la vertu de tremplin ou de propulseur vers le haut. Il existe de bonnes raisons de penser qu'il est quelque part entre 30 et 20 dollars le baril. Au rythme où cela descend, ce n'est plus en semaines mais en jours qu'il faut estimer le temps qu'il reste avant qu'on ait les pieds fermement posés dessus. Et alors ceux-ci devraient sentir à leur plante une poussée les repoussant en sens contraire, doucement dans un premier temps, et puis avec de plus en plus de force. Tout cela plaide fortement en faveur du laissez-faire. Pourquoi intervenir si les ressorts du marché se déclenchent inévitablement et au bon, au meilleur des moments possibles ? On ne pourrait que fausser leur action salvatrice en voulant agir à leur place, même en voulant seulement les faire déclencher plus tôt qu'ils ne le feraient d'eux-mêmes. Sauf qu'il y a quelque chose qui ne marche pas comme ça devrait : théoriquement en effet il ne faut pas attendre que le prix plancher absolu soit atteint pour que l'excès de l'offre commence à se réduire. Quand le prix du baril était à 35, ou à 40 dollars, et même plus haut encore, on aurait dû commencer à enregistrer au moins un début de rééquilibrage à la hausse. La chose est d'autant plus étonnante que la guerre des prix, imputée à la seule Arabie saoudite, par quoi on s'explique le plus souvent la dégringolade des prix, a été déclenchée précisément pour «sortir» du marché, les pétroles de schiste, réputés bien plus chers à produire que les pétroles conventionnels. Bientôt on sera à un coût de production où mêmes ces derniers cesseront d'être rentables, et l'excès de l'offre ne se laisse toujours pas résorber de façon significative, c'est-à-dire de façon à ce que les prix s'en ressentent positivement, et sans brusque retournement surtout. Ainsi donc, ce n'est pas par une logique interne au marché que l'excès de l'offre a fait plonger les prix. Et l'on voudrait que ce soit par une réaction spontanée du marché que l'offre se rajuste à la demande, et que du même coup les prix se redressent. La maladie n'est pas due à une cause endogène, de l'aveu de tout le monde, sauf peut-être de l'Arabie saoudite, mais le rétablissement, lui, devrait être irréprochable, c'est-à-dire induit par les seuls mécanismes du marché. Avec ce précepte de non-agir, le plancher de 20 dollars pourrait être crevé. Et dans pas longtemps. M. H.

Benghebrit annonce les dates des examens

Déroulement du baccalauréat entre le 29 mai et le 2 juin

■ Selon la commission chargée de l'organisation des examens de fin d'année, le baccalauréat session juin 2016 se déroulera entre le 29 mai et le 2 juin, celui du BEM du 24 au 26 mai tandis que l'examen de fin de cycle primaire est fixé au 22 mai.

Par Thinhinene Khouchi

Lors d'une réunion de cette commission composée de cadres du ministère de l'Éducation nationale, des partenaires sociaux représentés par les syndicats du secteur ainsi que les associations des parents d'élèves, le nouveau calendrier des examens a été arrêté. En effet, il y a une semaine, M^{me} Benghebrit avait affirmé que des

APW Béjaïa

Ali Rabhi, nouveau président

ALI RABHI (élu issu du FFS) a été élu hier au poste de président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Béjaïa lors d'une session extraordinaire convoquée à l'effet de remplacer l'ex-président Mohamed Bettache, élu sénateur lors des élections du 29 décembre 2015. Il était l'unique candidat à la présidence de l'APW; il a été plébiscité par ses camarades avec 28 voix contre 14 bulletins nuls et 1 bulletin contre à l'issue d'un vote à bulletin secret. Le Front des forces socialistes garde ainsi les commandes de l'APW, une Assemblée qui a été débloquée il y a un peu plus d'un mois seulement après un blocage qui aura duré plus de 8 mois. Il y a lieu de noter que six élus du FLN et ceux du RND ont cautionné la candidature de Ali Rabhi et lui ont permis de gagner une majorité confortable. Ce dernier devrait désigner ses trois vice-présidents dans les prochains jours. Le nouveau président pourrait garder la composante de l'APW d'avant et accorder une vice-présidence au FLN, soit son ancien poste pour garder la cohésion de l'APW qui a tant souffert. Une délégation de la direction du FLN s'est déplacée la veille à Béjaïa pour tenter de réunir les élus du FLN à l'APW en vue de présenter une candidature. Bouguetaya Saddek, chargé de l'organique du parti Tatah Boualem, Samia Mouaffi, Abdelaziz Djouhri, membres du comité central mais ces derniers sont repartis sans pouvoir imposer leur idée. Il y a lieu de noter que Ali Rabhi était vice-président de l'APW jusqu'à hier. Il avait été élu maire de la commune de Souk El-Tenine durant deux mandats, soit entre 1997 et 2002, puis maire de 2002 à 2005. Il intègre en 2005 l'APW comme membre. Durant ce mandat, il occupera le poste de vice-président et l'intérim à chaque absence du président.
Hocine C.



modifications au calendrier des examens du baccalauréat et du BEM allaient être introduites, précisant que les épreuves interviendraient avant le mois de ramadhan. L'examen du BEM était initialement prévu du 7 au 9 juin 2016 et celui du baccalauréat du 12 au 16 juin 2016. En outre, rappelons que le ministère de l'Éducation nationale, à travers l'Office national des examens et des concours, avait décidé l'annulation de l'examen de l'éducation physique et sportive dans les examens du Bac et du BEM, session 2016, pour les élèves scolarisés. Cet examen sera remplacé par les notes de l'évaluation continue des élèves durant les trois trimestres d'éducation. Toutefois, les candidats libres à ces deux examens ne

seront pas concernés par cette annulation et passeront l'examen du Bac et du BEM dans cette matière. Ces derniers seront appelés à passer cet examen durant la période allant du 13 au 17 mars prochain. « Cette mesure a été prise afin de permettre aux élèves qui travaillent dur pendant l'année scolaire et qui ne s'absentent pas à cette matière d'avoir une bonne moyenne aux examens du baccalauréat et au BEM », a-t-on indiqué à l'Office national des examens et des concours. La même source a fait savoir que la fiche de synthèse permettant l'évaluation continue des élèves ne sera appliquée cette année que pour la matière de l'éducation physique et sportive. C'est à partir de l'année scolaire 2016-2017 qu'elle sera

appliquée pour les autres matières, ce qui permet aux élèves d'augmenter leurs moyennes au Bac et d'élargir leurs choix lors des inscriptions universitaires. Il faut rappeler, dans ce contexte, qu'un groupe de travail a été installé afin de formuler des propositions relatives à la valorisation du travail de l'élève, tout en tenant compte des résultats obtenus tout au long de l'année scolaire, de son comportement en classe et de son assiduité. Le secteur veut prendre en compte les résultats du travail continu de l'élève de terminale en vue d'améliorer les conditions de son accès aux branches universitaires exigeant une moyenne plus élevée. Il sera fait recours, dans ce cas, à la fiche de synthèse de l'élève de la

terminale et de la deuxième année secondaire. Le groupe de travail définit les coefficients à donner aux notes du baccalauréat et aux résultats de l'évaluation continue pour aider le bachelier n'ayant pas obtenu une bonne moyenne au baccalauréat à accéder à la spécialité de son choix. Cette mesure vise, selon la ministre de l'Éducation, à soutenir les élèves qui ont travaillé durant l'année scolaire. L'objectif étant d'atteindre les 32 semaines de cours (moyenne mondiale) et permettre aux élèves d'étudier jusqu'à la fin de l'année scolaire et non jusqu'à avril ou mai, comme ce fut le cas lors des années précédentes. Cette mesure « ne dévalorise, en aucun cas, le baccalauréat algérien », a assuré la ministre.
T. K.

Editorial de la revue «El-Djeich»

La lutte contre le terrorisme et le crime organisé, «priorités» de l'ANP

La lutte contre le terrorisme et le crime organisé constituent des «priorités» du Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a adopté une stratégie sécuritaire efficace, souligne le dernier numéro de la revue «El-Djeich».

La revue de l'ANP considère dans l'éditorial que «l'effort principal de nos forces armées porte sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé qui menace notre économie ainsi que nos frontières».

«La lutte contre le terrorisme constitue une des priorités du Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a adopté une stratégie sécuritaire efficace reposant sur un déploiement judicieux des unités militaires et une parfaite coordination entre les différentes forces et autres composantes de nos forces armées», écrit la revue.

Ceci, outre «l'exploitation maximale, immédiate et efficace de l'information, l'unification du centre de prise de décision», est-il expliqué «particulièrement après les changements opérés au niveau des structures organisationnelles de l'ANP, ainsi que certains changements et opérations de réorganisation et de structuration qui ont touché certaines de ses composantes».

Selon «El-Djeich», ces changements et réorganisations ont «contribué à l'obtention de résultats significatifs sur le terrain durant l'exercice écoulé au regard de l'exceptionnel bilan enregistré sur le plan de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la contrebande».

La même source indique ainsi, que 157 terroristes dont dix chefs qui avaient rejoint les groupes terroristes depuis 1994 ont été

éliminés. Revenant sur l'année qui a commencé, l'ANP réitère sa détermination à «s'acquitter de ses missions avec rigueur, dans les différents secteurs relevant de son domaine de compétence, dans le cadre des lois et règlements afin d'obtenir des résultats plus probants dans la lutte contre le terrorisme jusqu'à éradication de ses derniers résidus et de ses connexions».

«El-Djeich» ne manque pas également de rappeler les réalisations de l'ANP durant l'année écoulée riches en événements en matière d'action et de suivi sur le terrain marquée par les visites de travail du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, dans les différentes régions militaires et grandes unités.

Salem K./APS

Facture d'importation

Médicaments et lait en baisse, céréales et sucre en hausse

■ La facture d'importation des médicaments, laits et matériaux de construction a enregistré une baisse en décembre 2015 par rapport au même mois de 2014, contrairement à celle des céréales et sucre, selon les Douanes.

Ph./D. R.



Par Ali O.

Le coût des importations des produits pharmaceutiques a reculé à 209,98 millions de dollars (millions usd) en décembre 2015, contre 241,94 millions usd un an plus tôt, soit une baisse de 13,21%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques douanières (CNIS). Les quantités importées des produits pharmaceutiques ont connu une baisse en s'établissant à 2 874,44 tonnes (t) contre 3 870,56 t (-25,74%). S'agissant des importations du lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, utilisées comme intrants dans la filière laitière, elles ont chuté de 45,21% en valeur et de

19,45% en volume en décembre 2015. La facture des importations de ces produits a atteint 48,42 millions usd en décembre 2014) tandis que les quantités importées ont diminué à 20 360,92 t (contre 25 276,75 t). Les importations des principaux matériaux de construction ont également baissé pour s'établir à 215,69 millions usd contre 258,56 millions usd (-16,58%). Cependant, les quantités importées ont augmenté à 1,2 million t contre 802.974 t (+49,72%). Par catégories, il est constaté que la baisse du coût des importations a concerné le fer, l'acier et le bois, tandis que la facture des importations des ciments et des produits en céramique s'est affichée en hausse. A

l'exception du fer et de l'acier, les quantités importées des ciments, produits en céramique et du bois ont connu une hausse. Ainsi, la facture des importations des ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 52,87 millions usd (796 213,41 t) contre 30,92 millions usd (393 938,64 t), en hausse de 70,98% en valeur et de 102,12% en volume. Les importations de fer et d'acier se sont chiffrées à 95,75 millions usd contre 151,26 millions usd (-36,7%), tandis que les quantités importées ont diminué à 258 080,38 t contre 266 873,55 t (-3,3%). Pour les importations des bois, la facture est passée à 60,93 millions usd (142 598,36 t) contre 72,6 millions usd (139 390 t), soit une baisse de

16,08% en valeur et une hausse de 2,3% en volume. Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux...), elles se sont chiffrées à 6,12 millions usd contre 3,77 millions usd (+62,41%), alors que les quantités importées ont été de 5 319 t contre 3 773 t (+91,87%). S'agissant des importations du lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, utilisées comme intrants dans la filière laitière, elles ont chuté de 45,21% en valeur et de 19,45% entre les deux périodes de comparaison. La facture des importations de ces produits a atteint 48,42 millions usd (contre 88,37 millions usd) alors que les quantités importées ont diminué à 20 360,92 t contre 25 276,75 t. Par ailleurs, les importations des céréales sont passées à 306,46 millions usd en décembre 2015 contre 256,63 millions usd en décembre 2014 (+19,42%) et à 1,32 million t contre 936 967,18 t (+41,8%). Par catégories des céréales, les importations des blés ont progressé de 24,15% en valeur en passant à 222,08 millions usd (contre 178,88 millions usd) et de 51,45% en volume passant à 869 814,42 t contre 574 307,4 t. Les importations du maïs ont atteint 76,85 millions usd contre 63,48 millions usd (+21,05%) pour un volume de 4 20 508,37 t contre 304 907,47 t (+37,91%). Par contre, les importations d'orge ont baissé à 7,52 millions usd contre 14,26 millions usd (-47,23%) pour des quantités de 38 192,31 t contre 57 752,31 t (-33,87%). La facture d'importation des sucres a flambé avec une hausse de 80%

en valeur et de 137% en volume. Les importations des sucres (betterave brute, canne à sucre, sirop de lactose et lactose à l'état solide) ont grimpé à 69,9 millions usd (224 293,44 t) contre 38,83 millions usd (94 645,11 t).

A. O.

Pour assurer un développement diversifié, hors hydrocarbures l'Etat mise sur l'agriculture

L'ETAT mise sur l'impulsion de l'agriculture pour assurer un développement diversifié, hors hydrocarbures, a affirmé, hier à Ouargla, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

«L'impulsion et l'encouragement de l'activité agricole, en tant que richesse durable, notamment dans les régions du Sud, figurent parmi les principaux objectifs tracés par l'Etat pour réaliser un développement économique diversifié, hors hydrocarbures», a affirmé le ministre, en inspectant des projets de développement dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya. Pour cela, M. Bedoui a mis l'accent sur la nécessité d'une complémentarité entre les communes et la wilaya en ce qui concerne le volet financement des opérations liées au secteur agricole, notamment en ce qui a trait à l'électricité rurale. Le ministre a amorcé sa visite de travail dans la wilaya par l'inauguration du doublement de voies du chemin de wilaya CW-204 reliant sur quatre (4) kilomètres l'aéroport de Ouargla à la commune de Sidi-Khouiled, et pour lequel a été consentie une enveloppe de 100 millions DA puisée du budget de la wilaya (exercice 2013), selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Au niveau de la zone d'activités de cette même commune, celle-ci a visité un projet de complexe privé de production de chlore et produits dérivés, devant employer quelque 164 travailleurs, dont 42 ingénieurs de différentes spécialités, selon sa fiche technique. Le ministre de l'Intérieur poursuivra sa visite de travail par l'inspection, au chef-lieu de wilaya, d'une série de projets et d'installations administratives relevant de son secteur.

R.E.

Commerce extérieur

Déficit de plus de 13 mds de dollars, la Chine 1^{er} fournisseur

Le commerce extérieur s'est soldé pour l'Algérie par un déficit de 13,71 milliards de dollars (mds usd) en 2015 contre un excédent de 4,306 mds usd en 2014, avec la Chine comme premier fournisseur et l'Espagne au rang de premier client, a appris, hier, l'APS auprès des Douanes. Les exportations ont ainsi reculé à 37,787 mds usd en 2015 contre 62,886 mds usd en 2014, soit une chute de près de 40%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (CNIS). Quant aux importations des marchandises, elles ont également baissé mais à un moindre rythme pour se chiffrer à 51,501 mds usd en 2015 contre 58,58 mds usd en 2014, en baisse de 12,08%. Le taux de couverture des importations par les exportations a baissé à 73% en 2015 contre 107% en 2014. La catégorie des biens d'équipement a représenté 34,4% des importa-

tions globales en se chiffrant à 17,71 mds usd (contre 19,62 mds usd), soit un recul de 9,74%. Quant à la catégorie des biens destinés à l'outil de production (biens intermédiaires), qui a représenté 30,84% de la facture globale des importations, elle a reculé à 15,88 mds usd contre 17,62 mds usd (-9,88%). Il s'agit surtout des huiles de pétrole, des matériaux de construction et des huiles destinées à l'industrie alimentaire. Pour la catégorie des produits alimentaires (18,1% de la facture des importations globales), ils sont passés à 9,314 mds usd contre 11 mds usd (-15,37%). Pour les importations des biens de consommation non alimentaires (médicaments, véhicules de tourisme, pièces de rechange, réfrigérateurs, meubles...), elles ont baissé à 8,597 mds usd contre 10,334 mds usd (-16,81%). Durant l'année 2015, les importations ont été

financées à raison de 58,78% par cash, de 37,72% par lignes de crédits et de 3,5% par le recours aux autres transferts financiers. Pour ce qui concerne les exportations des hydrocarbures (94,54% des exportations globales), elles se sont réduites à 35,724 mds usd en 2015 contre 60,304 mds usd (-40,76%). Les exportations hors hydrocarbures (5,46% des exportations globales) ont baissé à 2,063 mds usd contre 2,582 mds usd (-20,1%).

L'Espagne premier client, la Chine premier fournisseur

En 2015, les six principaux clients de l'Algérie ont été l'Espagne (6,56 mds usd), l'Italie (6,16 mds usd), la France (4,92 mds usd), la Grande-Bretagne (2,88 mds usd), les Pays-Bas (2,28 mds usd) et la Turquie (2,07 mds usd). Quant aux principaux

fournisseurs de l'Algérie, la Chine a maintenu sa première place pour la troisième année consécutive avec 8,22 mds usd, suivie de la France (5,42 mds usd), de l'Italie (4,82 mds usd), de l'Espagne (3,93 mds usd), de l'Allemagne (3,38 mds usd) et des Etats-Unis (2,71 mds usd). Par régions, les pays de l'OCDE ont été à l'origine de 63,49% des importations algériennes et ont absorbé 82,64% des exportations de l'Algérie. Les pays de l'UE sont demeurés les principaux partenaires de l'Algérie avec 49,21% des importations algériennes et 68,28% des exportations algériennes. Concernant les échanges entre l'Algérie et les pays du Maghreb (UMA), ils ont reculé de 40% en 2015 passant à 2,28 mds usd contre 3,8 mds usd, alors que les échanges avec les autres pays arabes ont baissé de 2,68% à 2,54 mds usd contre 2,61 mds usd.

Souad L./ APS

Béjaïa

Plus de 150 projets en souffrance à cause des oppositions

■ Au moins 156 projets de raccordement en gaz et électricité inscrits à l'actif de la wilaya de Béjaïa se trouvent en souffrance et «patinent dans leur réalisation» à cause des oppositions du voisinage, a indiqué le directeur de l'antenne relevant de la Société d'électricité et du gaz de l'Est (SDE), Ahmed Derrai.

Par Salim L./APS

Autant de projets, dont certains remontent à 2006, qui peinent à se concrétiser à cause de la montée au créneau récurrente de particuliers, qui pour exiger une valorisation des indemnités promises, qui pour contester les tracés des projets, d'autres pour alerter sur de supposés dangers, qui encore pour introduire des exigences infondées, notamment le survol des lignes sur leurs terrains, a expliqué ce responsable, déplorant le fait qu'au final «tous contribuent à restreindre la pénétration du gaz et de l'électricité dans les foyers et, qui dans bien des cas, brident le développement de la wilaya».

Intervenant à l'occasion d'une réunion de coordination entre les cadres de la SDE, les

élus locaux et les cadres de l'administration (wilaya, daïras), en présence du P-DG du groupe Sonelgaz, Norddine Bouterfa, et des directeurs généraux des différentes filiales qui lui sont rattachées (GRTG, GRTE, Kanagaz et Kahrif), Ahmed Derrai a longuement expliqué l'ampleur de ce phénomène et son impact sur le confort des citoyens et la qualité des prestations de l'entreprise, aggravés, par ailleurs, par un autre phénomène, à savoir la fermeture récurrente des routes, a-t-il relevé.

«En raison des pertes qu'elles subissent, beaucoup d'entreprises abandonnent leurs chantiers ou refusent tout bonnement de s'installer dans la wilaya», a déploré, pour sa part, un cadre de l'entreprise GRTE, affirmant qu'en dépit des incitations qui leur sont offertes, «elles hésitent,



voire redoutent à se localiser».

Il citera, à titre d'exemple, que la mise en place d'une canalisation de huit pouces est chiffrée de 13 000 dinars à Béjaïa contre 8 000 dinars dans les wilayas limitrophes.

Prenant la parole, M. Bouterfa, a relevé qu'un effort financier certain de l'ordre de 35 milliards de dinars, entre 2013 et 2015, a été consenti et qu'un autre, d'un montant de l'ordre de 27 milliards de dinars est retenu pour faire face au programme, arrêté sur la période 2016-2018. Pour le P-DG du groupe Sonelgaz, ces oppositions et leur impact ne doivent pas masquer les progrès réalisés dans

ce contexte, qu'il s'agisse d'électrification quasi généralisée dans la wilaya, ou de pénétration de gaz qui a vu son taux passer de 15% en 2007 à 35% actuellement et à 85% dans les mois à venir. Cette réunion a permis à l'assistance d'identifier les difficultés et les actions à entreprendre en commun de sorte à aller vite dans la réalisation. «Ni la conjoncture, ni les moyens, ni le bon sens n'autorisent désormais à continuer selon les mêmes méthodes. Et le temps, c'est de l'argent», a répliqué, pour sa part, le wali, qui en appellera à une mobilisation générale pour le bien-être de la wilaya.

S. L./APS

Tlemcen

Lancement des travaux de réalisation de 2 000 logements location-vente

Les travaux de construction de 2 000 logements de location-vente ont été lancés dernièrement à la nouvelle zone urbaine «Oudjida» de la ville de Tlemcen, au titre d'un programme de 2 600 logements AADL, a-t-on appris lors d'une visite d'inspection du wali. Ce projet d'habitat d'un coût de plus de 6 milliards DA prévoit la réalisation de 74 immeubles et des locaux à usage commercial dans un délai de 28 mois sur une superficie de 18 hectares. Une entreprise turque est chargée de sa concrétisation, selon le responsable du chantier. Sur place, le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, a insisté sur le respect des délais pour mieux répondre aux attentes des demandeurs, avant de se rendre dans la commune de Mansourah où 600 logements sont en construction par cette entreprise. Le respon-

sable s'est enquis du taux d'avancement des travaux de plusieurs chantiers de construction dont celui de 500 logements publics locatifs au village de Sidi Ahmed (Remchi) où il a relevé un grand retard dans les travaux. La société chinoise chargée du projet n'a réalisé, après dix mois, qu'un taux d'avancement de 12 pour cent. En réaction, le wali a sommé les responsables de cette société à rattraper ce retard sous peine de se voir retirer le projet et l'attribuer à une autre entreprise pour l'achever. La même remarque a été faite aux chargés de la réalisation de 1 000 logements publics locatifs (LPL) à Chetouane, sommés de respecter le délai de livraison en juin 2017 de ce projet d'un coût de plus de 2,5 milliards DA. Les responsables locaux ont été instruits, quant à eux, d'accompagner le projet par la réalisation

d'équipements publics dont des écoles, une salle de soins, des locaux commerciaux et un poste de sûreté urbaine. A proximité du site de ce projet, le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis de l'état du terrain d'un bidonville où 150 taudis ont été démolis et leurs résidents relogés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) début janvier. Selon le président de l'Assemblée populaire de la commune de Chetouane, Mohamed Saïdi, les assiettes récupérées seront utilisées pour l'ouverture d'un chemin reliant le projet d'habitat précité au chef-lieu de commune et la réalisation de structures sociales d'accompagnement, affirmant que ses services ont lancé un inventaire des habitations qui nécessitent un soutien de la part de l'Etat pour leur réhabilitation suivant les instructions du wali.

Hani A.

Annaba Le nouveau dispositif des activités de pêche en débat

LE NOUVEAU dispositif de couverture totale des charges d'intérêts liés aux crédits d'investissement, de réhabilitation et de promotion des activités de pêche était au centre des travaux d'une journée d'information et de sensibilisation organisée à Annaba. Les avantages, les apports et les conditions pour bénéficier de ce nouveau dispositif de soutien à travers l'accompagnement des professionnels de la pêche par le Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture ont été mis au clair par les encadreurs de cette journée d'information initiée par la direction de la pêche et des ressources halieutiques, et à laquelle ont pris part plusieurs professionnels du secteur. Le Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture assure, dans ce cadre, la couverture de toutes les charges d'intérêts des crédits (crédit d'investissement, d'exploitation, de soutien et d'assurance), ont souligné les organisateurs, précisant que ces crédits sont octroyés sans intérêt aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture en exercice pour les aider à moderniser leurs équipements de production et participer activement à la création de richesses. Ces crédits seront ouverts à partir de ce mois de février 2016, ont également précisé les organisateurs, avant d'informer les présents sur toutes les conditions prévues pour bénéficier de ces crédits dont la valeur varie entre 20 000 et 7 millions de dinars. Les dispositifs d'assurance également mis en place par la tutelle ont été explicités au cours de cette rencontre d'information organisée au profit des professionnels du secteur, a-t-on indiqué, rappelant que la wilaya d'Annaba compte plus de 4 000 professionnels de la pêche disposant de 400 unités de pêche de différentes catégories.

A.F./APS

Blida

150 millions DA pour des actions de développement à Ouled Yaich

Une enveloppe de 150 millions DA a été affectée par la commune de Ouled Yaich, située à 2 km à l'est de chef-lieu de wilaya de Blida, pour le financement de nombreuses opérations de développement inscrites au titre de l'exercice en cours, a-t-on appris des responsables de cette collectivité. Il s'agit, en l'occurrence, de la réalisation de 16 opérations de développement en relation avec l'amélioration du cadre de vie des citoyens (aménagement urbain, revêtement de routes, électrification publique, et structures juvéniles, entre autres), a indiqué le secrétaire général de cette commune M'hamed

Kessar. Une part léonine de cette enveloppe a été affectée à l'aménagement urbain de nombreuses cités populaires, dont celle de Laïchi, Youcef Ben Khedda et la ferme expérimentale, a ajouté le même responsable. Parallèlement, cette enveloppe servira, a-t-il signalé, à la réalisation d'un ouvrage d'art pour relier la cité Laïchi à la ferme expérimentale, séparées par un cours d'eau. Aussi, M. Kessar a-t-il fait part d'une autre action prévue pour le désengorgement et la fluidification du trafic automobile au niveau des rues et routes de cette commune qui compte, actuellement, plus de 120 000 âmes, avec

un parc logement estimé à 19 000 unités. Il s'agit, a-t-il dit à ce propos, de la réalisation programmée de trois projets d'installation de panneaux signalétiques, respectivement au niveau de l'entrée est de la commune (près de l'université Saâd-Dahlab), de l'entrée Ouest, du côté de Beni Mered, et au niveau du nouveau siège de la commune, qui sera ouvert en mars prochain. Le même responsable a estimé que la mise en service du nouveau siège de la commune, réalisé pour une enveloppe de plus de 200 000 DA, va contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens, après l'état de

saturation, enregistré au niveau du siège actuel, caractérisé par la délivrance d'une moyenne quotidienne de 100 cartes grises et cartes d'identité nationale. La commune d'Ouled Yaich a été créée en 1984. Elle est considérée comme un pôle économique d'importance, au vue du réseau d'entreprises industrielles, commerciales et artisanales qu'elle compte sur son territoire, ajouté à cela les opportunités d'investissement futures qu'elle offre, susceptibles d'étendre le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) du Grand Blida.

N.O./agences



Autodétermination du peuple sahraoui

Pétition internationale pour organiser le référendum

■ Une pétition, initiée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, a été lancée à l'échelle européenne, voire mondiale, demandant au Conseil de sécurité de l'ONU d'organiser, «avant la fin 2017», le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Par Kamel D.

Dans un appel intitulé «Sahara occidental - Référendum maintenant», les personnes soussignées demandent au Conseil de sécurité d'organiser, avant la fin de l'année 2017, le référendum d'autodétermination au sein de la population sahraouie suivant les règles du Plan de paix de 1991», soulignant que le peuple sahraoui «doit pouvoir jouir pleinement de son droit à disposer de lui-même, ainsi que l'établit la Charte des Nations unies».

La pétition avec toutes les signatures récoltées sera remise au Conseil de sécurité de l'ONU au mois de septembre 2016, avant la session de la Commission de décolonisation, aux sièges de l'ONU à Genève et à New York, précisent-ils. Dans leur lettre, les signataires rappellent que «depuis 1963, le Sahara occidental figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes dont les peuples ont le droit à l'autodétermination». Dans les résolutions de 1965 (2072) et de 1966 (2229), l'Assemblée générale de l'ONU a demandé à l'Espagne de créer les conditions nécessaires pour l'organisation d'un référendum d'autodétermi-

nation pour la population sahraouie. Aussi, la Cour internationale de La Haye, dans son avis juridique publié le 16 octobre 1975, a constaté qu'il existe une population autochtone au Sahara occidental et qu'il n'existe aucun lien juridique de souveraineté territoriale du Maroc sur le Sahara occidental.

«L'armée d'occupation marocaine envahit le Sahara occidental en hiver 1975/76 et occupe depuis lors le territoire de manière illégale, alors que l'Espagne a déclaré ne plus vouloir assumer ses responsabilités de puissance administrante que lui reconnaissait l'ONU, négligeant ainsi son devoir de décolonisation du territoire. Après le retrait de la Mauritanie en 1979, le Maroc envahit tout le territoire et reste la seule puissance occupante», ajoutent-ils. En 1979, l'Assemblée générale de l'ONU (résolution 34/37) a reconnu le Front Polisario comme représentant légitime du peuple sahraoui et a demandé instamment au Maroc de mettre fin à l'occupation du territoire sahraoui, rappelle-ils encore. L'entêtement du Maroc s'est poursuivi même après son acceptation du Plan de paix établi en 1991 sous les auspices de l'ONU et de l'OUA (actuellement



Union africaine UA). Et alors que la population sahraouie qui, depuis 40 ans, vit dans la partie du Sahara occidental sous l'occupation marocaine continue de subir de graves violations de ses libertés et droits fondamentaux: disparitions forcées, exécutions sommaires ou extrajudiciaires, arrestations arbitraires, torture, jugements par des tribunaux militaires, atteintes aux libertés d'association... «Entre-temps, en violation de la 1^{re} Convention de Genève, le Maroc a procédé au transfert d'une partie de sa population dans le territoire occupé du Sahara occidental dont il exploite les richesses naturelles à son propre profit, avec la complicité d'entreprises multinationales mais en l'absence du consentement éclairé et préalable de la population sahraouie», déplorent les signataires. Depuis 1991, l'ONU essaie de régler le conflit entre le Front Polisario et le Maroc en cherchant une solution politique «juste, durable et mutuellement acceptable», sans succès jusqu'à ce jour, rappellent les signataires

de la pétition. C'est pourquoi «nous appelons le Conseil de sécurité à exiger de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) d'organiser ce référendum et d'accomplir ainsi la tâche essentielle pour laquelle elle a été créée il y a 25 ans», précisent-ils. Par ailleurs, les signataires comptent organiser des manifestations de solidarité lors de la remise des signatures aux organes de l'ONU à Genève, avec discours de personnalités connues, discussion en table-ronde, musique, exposition-photo, stands d'information et de ravitaillements. Et pour faire connaître la pétition et pour inviter un maximum de personnes à la signer, les promoteurs suisses proposent à tous les groupes de solidarité, ONG's, partis politiques ou autre d'organiser des actions et des manifestations au sujet du conflit du Sahara occidental et des Saharouis: films, expositions, concerts, tables rondes, ou conférences.

K. D./ APS

Libye

Washington se dit prêt à fournir une assistance sécuritaire contre le terrorisme

Washington s'est dit prêt à accéder à une éventuelle demande de la Libye pour fournir au nouveau gouvernement d'union nationale une assistance sécuritaire contre le terrorisme, a indiqué le porte-parole du Département d'État John Kirby.

«Les Etats-Unis continueront à soutenir la mise en œuvre de l'accord politique libyen et nous nous engageons à fournir au gouvernement de l'union nationale, conformément à la demande (des Libyens) un soutien politique et une assistance technique, économique, sécuritaire et contre le terrorisme», a déclaré le diplomate américain au cours d'une conférence de presse, animée à Washington. Il a ajouté que toute la communauté internationale était prête à collaborer avec le nouveau gouvernement libyen pour relever les défis humanitaires, économiques et sécuritaires aux quels fait face ce pays.

Se félicitant de la formation mardi en Libye d'un gouvernement d'union dirigé par Fayez el-Sarraj, le porte-parole du département d'Etat a souligné que cette annonce constituait «une étape importante dans le rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye», en proie à des violences depuis la chute de Mouammar Kaddafi en 2011. John Kirby a exhorté à cet effet la chambre des représen-

tants, le Parlement reconnu par la communauté internationale qui siège dans l'est du pays, à approuver la formation de ce gouvernement dans les dix prochains jours pour qu'il devienne opérationnel.

Après l'échec de l'intervention militaire en Libye, Washington a soutenu ardemment la constitution d'un gouvernement d'union en mesure de lutter contre le groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) qui compte près de 3 500 combattants dans ce pays, selon des chiffres déjà publiés par le Département de la défense américain. Le groupe Daech représente un véritable défi pour le commandement militaire américain en Afrique (Africom), notamment dans le contexte de la bifurcation qui s'est opérée entre éléments modérés et extrémistes dans ce pays, ont indiqué dernièrement des responsables militaires américains. Africom avait révélé début janvier un plan d'action de cinq ans visant à resserrer l'étau autour des groupes terroristes en Afrique, notamment en Libye où il doit empêcher Daech de gagner de nouveaux territoires. En Novembre dernier, les forces américaines avaient mené leurs premiers raids aériens contre Daech en Libye, des frappes qui ont ciblé des dirigeants influents de ce groupe terroriste.

L'ONU salue la formation du gouvernement d'entente nationale

Le Représentant des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, s'est félicité de la formation du gouvernement d'entente nationale en Libye, estimant qu'elle constitue une étape importante dans les efforts visant à mettre fin aux divisions politiques et au conflit armé qui déchirent le pays depuis plus de quatre ans. «La formation du gouvernement d'entente nationale est un bond en avant important sur la voie de la paix et de la stabilité en Libye», a déclaré M. Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), qui a jugé toutefois qu'il reste encore un dur travail à accomplir. Formé dans le cadre de l'accord de Skhirat du 17 décembre dernier, le nouveau gouvernement, composé de 32 ministres, est destiné à rassembler les factions rivales pour rétablir la paix et la stabilité dans le pays. M. Kobler a souligné la nécessité de passer immédiatement à la phase suivante du processus, à savoir l'approbation par la Chambre des représentants du gouvernement proposé. «J'appelle les membres de la (Chambre) et sa présidence à placer l'intérêt national au-dessus de toute autre considération et à se réunir sans tarder afin de discuter et d'approuver le cabinet proposé», a-t-il dit.

Hatem B./ agences

Tunisie

Couvre-feu à Kasserine après des heurts entre police et manifestants

UN COUVRE-FEU a été décrété à Kasserine, ville du centre-ouest de la Tunisie, où 14 personnes ont été blessées lorsque la police a dispersé des manifestants réclamant des emplois. La situation à Kasserine est tendue depuis le décès samedi d'un chômeur de 28 ans, Ridha Yahyaoui, qui s'était électrocuté après être monté sur un poteau près du siège du gouvernorat pour protester contre son retrait d'une liste d'embauches dans la Fonction publique. Mardi en matinée, près de 500 personnes selon des médias – un millier d'après un responsable du ministère de l'Intérieur – s'étaient rassemblées devant le siège du gouvernorat en scandant «Le travail est un droit». «Certains ont lancé des pierres, d'autres sont montés sur le toit du gouvernorat. La police les a dispersés avec du gaz lacrymogène», a déclaré le responsable du ministère. «Quatorze personnes se trouvent à l'hôpital régional, toutes pour des blessures légères», a par la suite indiqué le gouverneur de Kasserine, Chedly Bouallège. Le ministère de l'Intérieur a annoncé en fin d'après-midi qu'un couvre-feu avait été imposé à «Kasserine de 18h00 à 05h00 du matin à compter du 19 janvier». La situation était «stable» à la mi-journée, selon le responsable du ministère, mais des habitants avaient coupé l'une des principales rues de la ville avec des pneus en feu et l'armée s'était déployée devant le siège du gouvernorat.

Dimanche, suite au décès de Ridha Yahyaoui, plusieurs dizaines d'habitants avaient déjà exprimé leur colère en brûlant des pneus dans la ville. Lundi, 150 à 200 personnes avaient également protesté sur l'avenue Habib Bourguiba à Tunis, en brandissant des portraits du jeune homme. Un haut responsable du gouvernorat de Kasserine a été limogé à la suite de ce décès et la présidence du gouvernement a annoncé l'ouverture d'une enquête. Kasserine, l'une des régions les plus pauvres de Tunisie, a plusieurs fois connu depuis la révolution de 2011 des mouvements de protestation dégenérant parfois en affrontements violents avec la police sur fond de misère et de chômage.

R.M.



Pakistan

Attaque meurtrière des talibans contre une université

■ Au moins 21 personnes ont été tuées hier dans l'attaque d'une université du nord-ouest du Pakistan, aussitôt revendiquée par une faction talibane pakistanaise, un an après un massacre dans une école de la même région.

Par Ali O.

Quatre hommes, armés de fusils d'assaut et de grenades, ont profité de l'épais brouillard qui enveloppait l'université de Bacha Khan à Charsadda, à une cinquantaine de kilomètres de Peshawar, pour escalader un mur d'enceinte et lancer leur assaut sur le campus en début de matinée.

Des témoins ont fait état de tirs et de deux fortes explosions, tandis que des dizaines d'étudiants paniqués fuyaient en courant le lieu de l'attaque, selon des images diffusées par les télévisions locales. «Les terroristes ont profité du brouillard et d'une visibilité de moins d'une dizaine de mètres», a expliqué à la presse le chef de la police régionale, Saeed Wazir.

«Nous avons soudainement entendu des tirs. Les terroristes sont allés directement à la résidence pour garçons. Je pense que c'était leur objectif», a déclaré à l'AFP Muhammad Daud, un étudiant en sociologie de 22 ans. Alertées, les forces de l'ordre ont bouclé la zone, où ont été déployées les forces spéciales, l'armée et la police, avec blindés, ambulances et hélicoptères. Les opérations ont été déclarées terminées vers la mi-journée, avec un bilan de 21 morts, a indiqué M. Wazir, sans préciser si les assaillants faisaient partie du décompte. «La plupart des étu-

dants ont été tués par balle par les assaillants dans des résidences pour garçons du campus», a-t-il précisé. Plus de 30 autres personnes ont été blessées selon lui.

Dans l'une de ces résidences, impacts de balles sur les murs, mares de sang sur le sol et portes défoncées témoignaient de la violence de l'attaque, ont indiqué des journalistes de l'AFP. Les corps en partie calcinés et dénudés des quatre assaillants ont été transportés dans l'après-midi dans un fourgon de police, ont-ils constaté. Une faction talibane pakistanaise du Tehreek-e-Taliban Pakistani (TTP) a rapidement revendiqué l'assaut, avant d'être désavouée par la principale composante du mouvement. «Nos quatre kamikazes ont mené l'attaque contre l'université de Bacha Khan aujourd'hui», a déclaré par téléphone à l'AFP un de ses commandants, Umar Mansoor, soupçonné d'être également le cerveau de l'attaque contre une école de Peshawar en 2014. Ce chef rebelle fait partie d'une faction du TTP répondant au nom de Hakimullah Mehsud, en référence à un commandant taliban tué par un drone américain en novembre 2013. «Cette attaque a été lancée en représailles à l'opération Zarb-e-Azb», vaste offensive antiterroriste actuellement menée par l'armée dans les zones tribales du nord-ouest frontalières de l'Afghanistan, a-t-il indiqué. Mais un autre porte-parole du TTP,



Muhammad Khurasani, a contredit cette affirmation et annoncé que les auteurs de cette attaque «non-islamique» seraient poursuivis et jugés au nom de la charia (loi islamique). «Le TTP condamne fortement l'attaque aujourd'hui et se dissocie totalement de cette attaque non-islamique», a-t-il tweeté. Les empreintes digitales des attaquants ont été prises, a indiqué un

haut responsable de sécurité, disant «espérer qu'ils seraient rapidement identifiés». Deux d'entre eux étaient des adolescents et les deux autres avaient une vingtaine d'années. Ils portaient des kalachnikov et des grenades mais pas de ceintures d'explosifs, a-t-il ajouté. L'attentat a été condamné par le Premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, par son homologue

indien Narendra Modi, ainsi que par le chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini et l'ambassadeur américain au Pakistan, David Hale. Des étudiants ont rendu hommage à un jeune enseignant, Syed Hamid Hussain, qui a tenté de s'interposer arme à la main pour protéger ses élèves avant d'être abattu.

«Ils lui ont tiré dessus directement», a témoigné Muhammad Daud. Sur Twitter, nombre d'internautes ont salué la mémoire de l'enseignant, décrit par le journaliste et universitaire Raza Ahmad Rumi comme un «martyr de l'éducation». Selon Fazal Raheem Marwat, vice-président de l'université, l'établissement n'avait pas reçu de menace spécifique, «mais nous avions renforcé la sécurité dans l'université». Le chef de l'opposition, Imran Khan, a déclaré aux médias que des habitants de Charsadda s'étaient précipités à l'université avec leurs armes pour combattre les assaillants. L'attaque rappelle le pire attentat du pays, perpétré il y a un peu plus d'un an dans une école de Peshawar par des talibans qui avaient massacré de sang froid plus de 150 personnes, en majorité des écoliers. Ce 16 décembre 2014, un commando de neuf talibans avait pris d'assaut l'école publique de l'armée (APS), semant la mort classe par classe pendant des heures, déjà en représailles à l'offensive militaire lancée mi-2014 contre les groupes armés. A. O.



Points chauds

Déstabilisation

Par Fouzia Mahmoudi

L'ancien favori républicain Jeb Bush, qui s'est vu ces derniers mois voler cette place par un Donald Trump dont la popularité ne veut pas faiblir, semble maintenir l'espoir de se voir préférer par les électeurs conservateurs. Il n'hésite pas à attaquer encore et encore son plus grand adversaire dans l'attente d'arriver finalement à le ou de convaincre la base des électeurs. Jeb Bush a estimé aujourd'hui une nouvelle fois que Donald Trump n'était «pas un candidat sérieux» à la Maison-Blanche, et dénonçant sa vulgarité, il a prédit qu'il serait «anéanti» lors de l'élection présidentielle. «Il y a un manque de sérieux au moins de la part du candidat en tête chez les républicains», a déclaré le frère de George W. Bush, à la traîne des sondages depuis des mois, et qui s'exprimait à New York, la ville de Donald Trump, devant le centre de réflexion Council on Foreign Relations. «Je ne sais pas quelles sont ses politiques, mais quand il ne sait pas ce qu'est la triade nucléaire, cela mérite qu'on s'y arrête», a-t-il déclaré, référence au fait que Donald Trump ait éludé une question sur les trois composantes de l'arsenal nucléaire américain lors d'un débat républicain le mois dernier. «Quelqu'un qui propose des barrières douanières de 45% avec la Chine, ce n'est pas une proposition sérieuse», a-t-il ajouté, estimant que cela conduirait à une «dépression internationale qui lamènerait la classe moyenne américaine». Interrogé sur le succès du milliardaire, Jeb Bush l'a expliqué par le fait que les gens étaient «inquiets pour leur avenir. Ils se sont accrochés à la forte personnalité sur scène, mais la réalité, c'est qu'il n'est pas sérieux. Il sera anéanti lors de l'élection générale», a-t-il prédit. «Le premier objectif du président des États-Unis doit être d'assurer notre sécurité, et ce n'est pas possible d'assurer notre sécurité en parlant comme un charretier, sans plans sérieux derrière», a-t-il ajouté. Jeb Bush, fils et frère de deux anciens présidents, s'était lancé dans la course à la Maison-Blanche en juin dernier, favori de l'appareil républicain et bénéficiant de solides soutiens financiers. Mais mal à l'aise lors des débats, peu charismatique, il a été complètement éclipsé. Il n'a cessé de perdre du terrain face à ses concurrents à l'investiture républicaine, désormais cinquième dans les intentions de vote pour son parti dans l'Iowa (4% en moyenne), et sixième dans le New Hampshire (8,3% en moyenne), selon le site spécialisé Real Clear Politics. Ces États sont les premiers à voter en février et donneront le ton pour les États suivants. Reste à savoir si les électeurs continueront à préférer, comme ils le font dans les sondages, la personnalité flamboyante de Trump qui malgré toutes les critiques et attaques qu'il subit chaque jour continue à mener la course en tête. Les Américains semblent ainsi pour beaucoup d'entre eux, craindre plus le fait de se retrouver coincer avec des bureaucrates à la Maison-Blanche qu'avec quelqu'un sans expérience.

F. M.

Lutte contre l'EI

La coalition internationale en conseil de guerre à Paris

La coalition militaire internationale luttant contre le groupe État islamique (EI) en Syrie et Irak révisé hier à Paris sa stratégie avec l'objectif de mobiliser plus de moyens contre l'organisation jihadiste qui semble perdre du terrain au Levant mais progresser en Libye. Les ministres de la Défense des sept pays les plus engagés dans la campagne aérienne de la coalition et dans la formation des forces irakiennes – États-Unis, France, Australie, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Pays-Bas – se sont retrouvés au ministère français de la Défense.

Très impliquée militairement en Syrie au côté du régime de Damas, la Russie n'est pas présente mais sera au cœur des discussions, les Occidentaux estimant qu'elle frappe trop la rébellion susceptible de participer à un règlement politique de la crise et pas assez l'EI. «Les bombardements russes nous dérangent de plus en plus (...) Plusieurs centaines de civils ont été tués lors de raids, avec des bombes non guidées, sur des groupes d'opposition qui combattent Assad», a déploré le ministre britannique de la Défense Michael Fallon avant la rencontre. Le souhait de la France d'une «grande et unique coalition» contre l'EI est resté lettre morte, même si Paris et Moscou ont renoué les fils d'un dialogue militaire.

Prévu le 25 janvier à Genève, des pourparlers pour une solution politique s'annoncent ardues en rai-

son de désaccords sur la composition de la délégation de l'opposition. Les chefs des diplomaties américaine et russe, John Kerry et Sergueï Lavrov, doivent en discuter hier à Zurich, en Suisse.

La réunion à sept va permettre de faire «le bilan des actions de la coalition» et «d'étudier les pistes d'intensification de la campagne militaire», selon l'entourage du ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian. Lancée à l'été 2014, cette campagne aérienne semble commencer à porter ses fruits, avec de premiers reculs de l'EI à Kobané (Syrie), Sinjar et dernièrement Ramadi (Irak). «Il faut capitaliser sur ces reculs de Daech (acronyme de l'EI en arabe) en Irak et resserrer la corde autour de la tête du serpent à Raqa», capitale de facto de l'EI en Syrie, a insisté M. Fallon. L'organisation continue toutefois de recruter des combattants étrangers – à raison d'une centaine par semaine selon Paris – et a lancé samedi une offensive sur la ville de Deir Ezzor (est), encore tenue par Damas. Les jihadistes ont libéré depuis 270 des 400 civils qu'ils avaient enlevés au début de l'assaut, après les avoir interrogés sur leurs éventuels liens avec le régime, selon Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les frappes de la coalition se sont intensifiées depuis les attentats de Paris en novembre, notamment sur les sites de production de pétrole,

dont le trafic était l'une des principales sources de revenus pour l'EI. «Il faut frapper plus fort ces cibles», selon M. Fallon. Ashton Carter a souhaité pour sa part avant la réunion que «le nombre et la variété» des formateurs envoyés par les pays de la coalition «augmente», afin de donner de vrais savoir-faire antiterroristes aux soldats mais aussi aux policiers irakiens.

Ces formateurs, notamment américains, australiens et français, ont déjà entraîné 15 000 soldats irakiens, notamment à la lutte contre les engins explosifs improvisés (IED), et les véhicules kamikaze, armes privilégiées de l'EI.

La Turquie, longtemps jugée trop complaisante vis-à-vis de l'EI jusqu'à ce que l'organisation ne soit soupçonnée de plusieurs attentats sur son sol, propose aussi de former des combattants arabes syriens en Syrie même, a par ailleurs confirmé l'entourage de M. Carter.

Cette proposition n'est toutefois «pas encore complètement finalisée» et le chef du Pentagone n'en est pas encore au stade de la décision, a-t-on ajouté de même source.

Les États-Unis veulent aussi inciter les pays de la coalition, y compris ceux du Golfe, à faire plus au Levant. Selon M. Carter, la coalition a besoin de moyens de reconnaissance aérien (ISR, avions ou drones), de forces spéciales, de moyens de transport et de logistique.



«Kariat El Amane»

Une pièce pour enfants mise en scène par Souad Sebki

■ La générale de la pièce de théâtre pour enfants «Kariat El Amane» présentée mardi à Alger, célèbre le vivre ensemble à travers la dualité entre le bien et le mal, entretenue par une conception onirique, inscrite dans le registre du théâtre didactique.

Par Adéla S./APS

Mis en scène par Souad Sebki, assistée par Amel Minghed sur un texte de Yazid Sahraoui (également dans le rôle du narrateur), le spectacle s'est déroulé, une heure durant, à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi devant un public nombreux composé d'élèves des écoles.

«Kariat El Amane», village où règne la confiance entre des individus vivant dans l'harmonie et la sécurité, se voit envahi par «M'Charchar» et «Loghrab», deux sinistres personnages incarnant les forces du mal, rendus respectivement par Abdellah Nemmiche et Yacine Djouzi.

Venus en conquérants d'une forêt (suggérée) dite «noire», proche de Kariat El Amane et où toute forme de vie avait été anéantie par les méfaits du règne totalitaire du père de «M'Charchar», les deux personnages, dépourvus du moindre moyen de subsistance, cherchent à imposer leur «loi».

En possession d'une poudre magique qui lui confère des pouvoirs surnaturels, M'Charchar, un individu méchant et arrogant, réussira à ligoter les habitants de Kariat El Amane pour régner en maître sur les lieux, aidé dans cette funeste entreprise par son bras droit, Loghrab, un personnage aux allures lugubres.

«Oum El Kheir», personnage positif retranché dans la «forêt rouge» – autre lieu suggéré – est alors sollicitée afin de venir en aide à des habitants de Kariat El Amane et usera de ses pouvoirs puissants d'amour de l'autre et de bonté pour ramener M'Charchar et son acolyte à la raison.

Le spectacle, étalé en deux tableaux, a donné un avant-goût aux enfants présents, du mal qui se préparait à s'abattre sur Kariat El Amane dans une scène d'exposition à dominance noire et aux atmosphères sombres.

Le deuxième tableau décrivant le village idéal a été rendu dans un décor aux couleurs vives représentant des maisons sans projection figée d'un beau jardin empli de fleurs de toutes les couleurs.



Ph. DR

L'atmosphère de dualité entretenue dans les différents ateliers composant le spectacle a été l'élément majeur dans la mise en scène de Souad Sebki qui a réussi à faire ressortir l'opposition entre le bien et le mal tant sur le plan scénographique, œuvre de Toufik Anser, et le jeu des comédiens que celui de la musique et la chorégraphie, signées par Amine Bentameur et Tarek Bouarâra, respectivement.

Le spectacle s'est déroulé sur un rythme soutenu où chaque comédien a donné de l'entrain à ses partenaires, faisant vivre le

texte à travers des interprétations justes et des chansons et danses exécutées en groupe.

Souad Sebki, qui ajoute à sa carrière de comédienne la vocation de metteur en scène, a déjà dirigé avec succès cinq spectacles : «Souk er'rial», «Zwadj ou Laâwadj» (pour adultes), «Errak's Maâ Ennoudjoun», «El Oustad El Fadhel» et «Ghabat El Farha».

Produit par le TNA, le spectacle «Kariat El Amane», qui attend de partir en tournée, est programmé vendredi et samedi sur les mêmes planches.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel français d'Alger

20 janvier :
Projection du film documentaire «Fi rassi, rond-point» de Hassan Ferhani

Salle Ibn Zeydoun

21 janvier :
Concert du groupe Jarka anime une soirée artistique

Centre culturel

Mustapha-Kateb

Jusqu'au 30 janvier :
Exposition d'arts plastiques «La note bleue» de l'artiste Samia Boumerdassi

Ezzouart Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar

Jusqu'au 28 janvier :

Exposition de l'artiste Jaoudet Gassouma

Galerie d'arts Sirius

Jusqu'au 31 janvier :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste

Valentina Ghanem

Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février :

Septième Festival international de l'art contemporain

(Fiac). Avec la participation

de Clémentine Carsberg

(France), Patrick Altes

(France), Patrick Maissa

(France), Francisco Javier

Ruiz Carrasco (Espagne),

Yannis Stefanakis (Grèce),

Paul Alden Mvoutoukoulou

(Congo), Gastineau

Massamba Mbongo (Congo),

les artistes algériens Fatima

Bouziane, Slimane Ould

Mohand, Mohamed Skander

Palais de la culture

Mohamed

Laid-Al Khalifa de

Constantine

Jusqu'au 30 janvier :

Exposition intitulée

«Territoires arabes»

R. C.

Fleur Pellerin, ministre française de la Culture

Le dialogue entre la France et l'Algérie n'a jamais été «aussi intense»

Le dialogue entre la France et l'Algérie n'a jamais été «aussi solide ni aussi intense», a affirmé mardi à Marseille la ministre française de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition «Made in Algeria, généalogie d'un territoire».

«Notre dialogue n'a jamais été aussi solide ni aussi intense, et je m'en réjouis», a déclaré la ministre, soulignant que les gouvernements des deux pays «ont choisi de le densifier par (les) coopérations plastiques, en particulier dans le secteur du livre, du cinéma, de l'audiovisuel et du patrimoine».

Elle a indiqué, dans ce contexte, que des

échanges «réguliers» entre professionnels de la culture sont prévus tout au long des années 2016 et 2017, rappelant qu'en octobre dernier, le Salon international du livre d'Alger «avait fait de notre pays l'invité d'honneur».

«J'y ai vu l'intérêt profond du public algérien pour des auteurs français, et celui des professionnels du livre français pour l'Algérie. En mars prochain, Constantine, capitale de la culture du monde arabe, sera l'invitée spéciale du Salon du livre de Paris», a-t-elle ajouté.

Pour elle, à travers cette exposition, qui va durer jusqu'au mois de mai, «chacun

pourra mesurer de quelle façon ce qui nous relie, d'une côte à l'autre, est profond, solide et inextricable.

Chacun pourra venir puiser de quoi construire un avenir, singulier et collectif, à la fois lucide, serein et apaisé».

A propos de l'Histoire, la ministre française a souligné le besoin d'avoir d'œuvres et d'événements qui «s'attachent à offrir un éclairage partagé sur une histoire commune», relevant que le travail des historiens et des artistes «est essentiel pour construire un avenir serein, où le passé est compris et dépassé».

Racim C.

Hammamet

Appel à candidature pour les Journées méditerranéennes des arts visuels

Un appel à candidature à l'adresse des artistes plasticiens et artistes visuels a été lancé par l'association tunisienne «Artattitude» en prévision de la tenue des 3^e Journées méditerranéennes des arts visuels prévus du 1^{er} au 7 mai à Hammamet (Tunisie), a-t-on appris auprès des organisateurs. Ouvert à toutes les nationalités, cet événement interna-

tional visant à revitaliser l'art urbain, s'adresse à tous les plasticiens et artistes visuels quel que soit leur support de travail.

Un seul artiste est sélectionné par pays, précisent les organisateurs.

Les dossiers de candidature devront comporter un curriculum vitæ de l'artiste, des photos d'identité et des photographies

de deux de ses œuvres les plus récentes.

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse Email: attitudeart207@yahoo.fr avant la date du 29 février 2016.

Par ailleurs les artistes désireux de découvrir cet événement culturel et les réseaux d'échange de l'association «Artattitude», peuvent participer aux Journées en contrepartie

d'une contribution financière à verser aux organisateurs.

Fondées en 2013 par l'association culturelle «Artattitude», les Journées méditerranéennes des arts visuels visent à encourager l'échange entre artistes plasticiens et artistes visuels du monde, en plus de promouvoir l'art urbain et son exploitation dans les villes tunisiennes.

R. C.

Coup-franc direct

Quand le nerf de la guerre manque !

Par Mahfoud M.

Des clubs de Ligue I sont dans une situation très difficile ces derniers jours. Ainsi, certains techniciens menacent carrément de démissionner, alors que des joueurs passent à l'action et décident de boycotter les entraînements. Il s'agit pourtant de clubs prestigieux qui évoluent au pallier professionnel et qui ont de grandes ambitions sportives en voulant jouer carrément le titre. Comment viser donc le titre alors qu'on n'est même pas capable de payer ses joueurs et qu'on ne respecte pas donc ses engagements vis-à-vis de ces employés des clubs ? Il est clair que le football algérien ne peut pas évoluer avec cette mentalité qui gangrène la majorité de nos clubs et qui ne sont pas capables de gérer ces entreprises sportives. La situation se complique de plus en plus et les joueurs ainsi que les techniciens pensent qu'ils ne peuvent pas continuer à travailler dans ce genre de conditions difficiles. Les instances gérant le football algérien doivent s'interférer pour trouver une solution à cette situation qui revient à chaque fois, sachant que normalement un club professionnel devrait présenter des garanties prouvant qu'il peut payer ses employés sinon il ne devrait pas pouvoir activer. Malheureusement, ce sont les dirigeants de ces clubs qui font la loi et vont jusqu'à interdire d'ouvrir le capital de leurs clubs. **M. M.**

The Algerian Olympic and Sports Awards-2015 Flissi, Boufedene et Rouba sacrés meilleurs athlètes de l'année

LE BOXEUR Mohamed Flissi, la rameuse Amina Rouba ainsi que la gymnaste Farah Boufadene, ont été sacrés meilleurs athlètes de l'année 2015 pour le compte de la deuxième édition d'Algerian Olympic and Sports Awards qu'a organisé le Comité olympique et sportif algérien mardi soir à Alger sous le haut patronage du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Flissi a été récompensé notamment pour sa médaille de bronze aux Championnats du monde Doha 2015, alors que Boufadene doit son prix à sa double médaille d'Or aux Jeux Africains de Brazzaville. Rouba, 15 fois championne d'Afrique, elle, est qualifiée aux prochains jeux olympiques. Le prix du meilleur espoir masculin est revenu à Aymen Touahri de la discipline de l'haltérophilie, champion du monde cadet (94 kgs à Lima (Pérou) 2015, tandis que celui du meilleur espoir féminin a été attribué à Majda Chebaraka de la discipline natation, double médaillée d'Or et médaillée d'argent aux Jeux Africains de Brazzaville (Congo) 2015. Pour sa part, l'entraîneur de football Younes Ifticen, a été désigné meilleur technicien de l'année après avoir mené la sélection nationale séniors militaire à décrocher le titre de champion du monde lors des jeux mondiaux militaires-2015 déroulés à Mungyeong (Corée du Sud). Dans la même discipline, l'ancienne star du sport roi en Algérie, Mustapha Dahleb, a été honoré pour l'ensemble de sa carrière sportive. En handisports, c'est Nassima Saifi, de la discipline de l'athlétisme, qui est montée sur la première marche du podium, grâce à son titre de championne du monde au lancer, Doha 2015. Chez les garçons, le prix du meilleur athlète est revenu Samir Nouioua de la discipline de l'athlétisme, champion du monde au 1500 M, Doha 2015. L'ancien champion du monde en handisports, Mohamed Allak, actuellement souffrant, n'a pas été oublié. Un trophée spécial lui a été décerné pour l'occasion. Il a été remis à son père. Le trophée de la meilleure équipe féminine a été remporté par l'Equipe nationale handisport de basketball, détentrice de la Coupe d'Afrique des Nations Alger 2015, tandis que celui de la meilleure équipe nationale masculine représentée à la sélection nationale olympique de football pour sa brillante qualification aux Jeux Olympiques d'Été Rio. Par ailleurs, le Prix spécial pour l'ensemble de la carrière de dirigeant sportif a été décerné au Général Major Benziane Megueded, précédemment directeur des sports militaires. En clôture de la cérémonie, un prix spécial a été attribué par le comité olympique et sportif algérien au président de la République en hommage «pour tous les efforts qu'il déploie pour l'épanouissement du mouvement sportif en Algérie». Le trophée symbolique a été reçu par le représentant du Premier ministre.

CAN 2016 de handball (messieurs)

Les Verts à l'épreuve des Egyptiens

L'EN ALGÉRIENNE dispute aujourd'hui son premier match pour le compte de la CAN de handball et qui l'opposera à l'Égypte pour le compte de la première journée du groupe A. Il faut savoir que c'est le pays organisateur qui a demandé à rencontrer le champion d'Afrique en titre en premier dans cette phase des poules. Les Verts qui auront pour objectif de défendre leur titre acquis ici à Alger, se donneront à fond lors de cette épreuve face aux Égyptiens. Certes, la mission sera difficile, mais les Algériens sont décidés à se donner à fond pour l'emporter

et débiter cette compétition dans les meilleures conditions avant de gérer le tournoi de sorte à engranger un plus grand nombre de points et donc se qualifier au prochain tour. Le sept national évoluera pour ce match sans deux de ses cadres, Boulif et Kaâbache, blessés et qui pourraient revenir pour les autres matches. Pour le reste, il faut savoir que l'EN vise la qualification au Mondial 2017 en France. «Notre premier objectif est d'arracher une des trois places du podium pour assurer notre qualification au Mondial-2017. Maintenant, si nous aurons l'op-

portunité de disputer la finale, ce sera un autre état d'esprit qui va animer mes joueurs», a déclaré, l'entraîneur algérien Salah Boucheikrou. Ce dernier a admis qu'actuellement, la sélection égyptienne était nettement plus forte que son homologue algérienne, mais «cela n'empêchera pas le fait qu'on fera tout pour la battre et conserver notre titre acquis en 2014, si l'occasion se présente». Concernant les autres adversaires de l'Algérie à la CAN-2016, le revenant Boucheikrou a qualifié le Cameroun d'équipe «agressive, alors que le Gabon a beaucoup progressé durant les



dernières années». Quant au Nigeria, le Sept algérien l'avait balayé en ouverture de la CAN-2014 à Alger sur le score de 34-16. «Nous allons aborder la compétition match par match sans sous-estimer nos adversaires pour nous frayer un chemin sans encombre au deuxième tour», a-t-il ajouté. **M.M.**

Matches avancés de la LI Mobilis (17^e journée)

Les Hamraoua et le DRBT en appel

■ Deux matchs avancés auront lieu pour le compte de cette 17^e journée de la Ligue I Mobilis, à savoir, les rencontres qui opposeront le MC Oran au CS Constantine et le DRB Tadjenant à la JS Saoura.



Les Oranais en appel à domicile

Par Mahfoud M.

Les Hamraoua qui enregistrent des résultats en dents de scie sont dans l'obligation de l'emporter dans ce match pour se reprendre surtout après leur dernier échec à domicile. Les poulains de Bouali savent désormais ce qui les attend et que les supporters ne leur pardonneront pas un autre échec à domicile. Toutefois, ils devront être très concentrés sur leur sujet et se méfier de leur adversaire du jour, le CSC qui est dans une situation très difficile. Les Sanafirs qui ont enregistré une défaite inattendue sur leur propre terrain de Hamlaoui face

à la JS Kabylie réagiront comme une bête blessée et feront tout ce qui est de leur possible pour revenir avec un résultat probant de déplacement même s'ils reconnaissent qu'il sera vraiment très difficile. Le coach Gomez sera en tout cas sur le gril et il risque carrément un limogeage des dirigeants d'autant plus que les dirigeants sont exaspérés de cette situation que traverse l'équipe et qui ne peut pas durer éternellement. Pour sa part, le DRB Tadjenant et après le dernier succès face au MCO fera tout ce qui est de son possible pour l'emporter face à la JS Saoura. Les poulains de Bougherara qui sont sur une

belle lancée souhaitent prendre les trois points du succès et ils ne ménageront aucun effort pour arriver. Toutefois, leur mission ne s'annonce pas aussi facile que l'on pense. En effet, les sudistes se rendront à Tadjenant avec la détermination d'y réussir un bon résultat. Les gars d'Essaoura savent ce qui les attends et souhaitent bien gérer ce tournant pour continuer leur avancée en championnat de Ligue I Mobilis et s'assurer le maintien dès maintenant. **M. M.**

LE PROGRAMME :

Vendredi 22 Janvier 2016 :
MCO-CSC (16h)
DRBT-JSS (15h)

Ligue II (16^e journée)

L'USMBA en danger

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'USM Bel-Abbès et son poursuivant, l'O Médéa, seront en péril pour cette 17^e journée du championnat. Ainsi, les gars de la Mekerra se rendront à Oum El Bouaghi pour croiser le fer avec l'US Chaouia qui l'attendra de pied ferme. Les coéquipiers d'Ouznadji risquent de laisser des plumes dans cette sortie, surtout que la formation locale ne

compte pas se laisser faire et fera tout pour l'emporter et donc faire un pas supplémentaire dans la course pour le maintien, sachant qu'il lui sera difficile de jouer pour l'accession. De son côté, l'O Médéa aura fort à faire en se rendant à Arzew où l'OMA local l'attendra de pied ferme. Cela n'empêchera pas les gars de la ville du Tetri de tenter un forcing pour revenir au moins avec le point du

quel qui sera un bon résultat en soi. Le CA Batna sera aussi en danger avec ce déplacement à Skikda et cette confrontation face à la JSMS qui ne compte pas laisser filer les trois points de ce match très important pour elle. Ce derby de l'Est s'annonce, en tout cas, très passionnant et très disputé. Le match CRB Aln Fekroun-JSM Béjaïa devrait aussi être très disputé entre deux formations aux ambitions opposées. Les Bougiotes qui ont perdu à domicile se doivent de refaire leur retard. Une autre rencontre opposera deux équipes qui sont sur une bonne lancée, à savoir, le Paradou AC et l'ASO Chef. Il sera sans doute hasardeux d'émettre un quelconque pronostic sachant que les deux équipes ont les mêmes ambitions de jouer la remontée. **M.M.**

LE PROGRAMME :

Vendredi 22 janvier 2016 à 15h :
OMA-OM
USC-USMBA
JSMS-CAB
CRBAF-JSMB
PAC-ASO
ABS-ASK
MCEE-CABBA
USMMH-MCS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Boumerdès

Quatre refuges de terroristes détruits

QUATRE refuges de terroristes ont été détruits mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Boumerdès, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Boumerdès (1^{re} Région militaire) a découvert et détruit, le 19 janvier 2016, quatre refuges pour terroristes», précise le communiqué.

Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contreban-

de, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6^e Région militaire) «ont appréhendé, lors de différentes opérations, 28 contrebandiers et ont saisi deux véhicules tout-terrain, un groupe électrogène et un lot d'équipements pour détecteurs de métaux».

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) «ont saisi un véhicule utilitaire et une importante quantité de carburant s'élevant à 21 125 litres destinée à la contrebande», ajoute la même source.

Safy T.

El-Oued

Saisie de près de 90 quintaux de kif traité



dans cette wilaya, de l'élément féminin dans ces affaires de drogues, avec trois femmes placées en détention préventive pour transport et commercialisation de drogues.

Le bilan 2015 de la GN d'El-Oued fait état aussi de 15 affaires de plus que celles traitées en 2014, soit 44%, en plus de la hausse du nombre de personnes impliquées, soit 18 arrestations de plus par rapport à 2014.

Selon le même officier supérieur, quelque 24 860 comprimés de psychotropes et 50 bouteilles de boissons alcoolisées frelatées ont également été saisies par les mêmes services au niveau de divers points de contrôle à travers la bande frontalière.

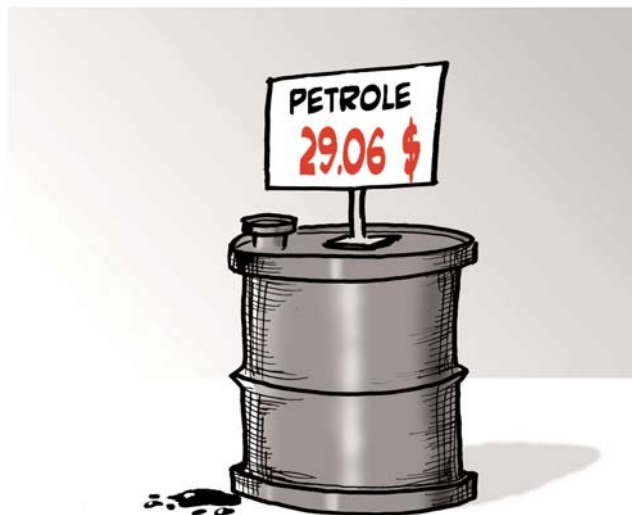
Les unités de la GN ont traité, durant la même période, 65 affaires criminelles, 868 délits et 48 infractions, impliquant 819 individus, dont 426 ont été écroués et le reste placé sous contrôle judiciaire ou mis en

UNE QUANTITÉ de 89,47 quintaux de kif traité a été saisie durant l'année 2015 à travers la wilaya d'El-Oued par les services de la Gendarmerie nationale (GN), a-t-on indiqué mercredi au groupement de ce corps sécuritaire.

Cette quantité de drogue a été saisie dans 49 affaires impliquant 106 mis en cause, dont 76 ont été mis en détention préventive et 30 autres placés sous contrôle judiciaire, a affirmé le commandant du groupement de wilaya de la GN, le colonel Mohamed Riki, dans un bilan d'activités annuel.

Il est également signalé l'implication, pour la première fois

SOLDES D'HIVER 2016



Louvis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Les étudiants paralysent l'université et exigent le départ du recteur

Les protestataires dénoncent les mauvaises conditions dans lesquelles vivent les étudiants ainsi que l'agression dont a été victime l'un de leurs camarades de la part des agents de sécurité de la même enceinte universitaire.

Par Hamid M.

L'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) a été paralysée, hier, par la grève à laquelle a appelé la coordination locale des étudiants (CLE) pour protester contre la non-prise en charge des revendications de la communauté estudiantine. La majorité des facultés et des pôles de l'UMMTO étaient touchés par ce mouvement de protestation marqué par un rassemblement devant la bibliothèque du Campus Hasnaoua en face du rectorat. Les protestataires dénoncent les mauvaises conditions dans lesquelles vivent les étudiants ainsi que l'agression dont a été victime l'un de leurs camarades de la part des agents de sécurité de la même enceinte universitaire. Ils ont même exigé le départ du recteur



de l'UMMTO. Dans l'après-midi d'hier même, nous avons appris qu'une réunion d'urgence a été convoquée par l'administration pour étudier la situation qui prévaut à l'UMMTO.

H. M.

Béjaïa

Des travailleurs marchent contre l'austérité

DES CENTAINES de travailleurs venus de plusieurs secteurs d'activité dont les communes, la direction des équipements publics (DEP), la culture, l'administration publique, l'enseignement supérieur et les œuvres universitaires, l'éducation nationale, la santé publique ont organisé hier une marche de protestation, sous la houlette du Snapap, pour dénoncer «la politique d'austérité décidée par le gouvernement depuis quelques mois et qui s'est confirmée avec l'adoption de la loi de finances de l'année 2016. Les protestataires qui ont observé un débrayage d'une journée en même temps ont marché depuis la maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya puis à la place Saïd Mekbel, place

symbolisant les luttes citoyennes pour les Béjaïois. «Nous voulons dénoncer la politique d'austérité imposée par le gouvernement et l'étranglement social dont font l'objet les travailleurs à travers la loi de finances 2016 qui a accentué l'érosion du pouvoir d'achat», nous déclarait hier Nacer Kassa président de la coordination du Syndicat national des administrations publiques (Snapap) de la wilaya de Béjaïa et membre de la Fédération de wilaya de l'enseignement supérieur affiliée au même syndicat. «Nous voulons l'amélioration de notre pouvoir d'achat par un salaire digne», ajoute notre interlocuteur. Outre ces revendications, les mécontents dénoncent l'augmentation du tarif de

l'énergie qui s'est répercuté négativement sur d'autres secteurs et dénoncent les mesures contenues dans la loi de finances 2016. Ils réclament de nombreux autres points dont la révision des statuts de la Fonction publique et des secteurs qui en sont rattachés de façon à induire des hausses de salaires, la baisse de l'IRG, la révision du point indiciaire, l'ouverture des postes budgétaires et l'intégration des contractuels, l'arrêt des harcèlements envers les travailleurs et syndicalistes, etc. A noter que les surveillants généraux des établissements scolaires ont observé hier un rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation de wilaya pour réclamer un certain

nombre de revendications liées principalement à leur carrière professionnelle. A noter que les parents d'élèves de l'école primaire Mohand Saïd- Taourirt du village Zounina dans la commune de Seddouk ont décidé hier de retenir leurs enfants à la maison pour protester contre la dégradation des conditions de scolarité dans l'établissement. Une action décidée après de nombreux écrits transmis aux autorités concernées, dont le manque de chauffage, fissuration des murs des classes, infiltration des eaux pluviales dans la cour de l'école et dans les classes, la transformation d'une classe en cuisine pour la cantine scolaire, etc.

Hocine Cherfa